

66S 181, Laut-Rhin = 1212.

Paris, le 23 Mai 1912.

Direction
du Personnel
et de la Comptabilité.

2^e Bureau.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs
de M^r Lhérieu élu Sénateur
le 19 Mai 1912 dans le département
d'..... j'ai l'honneur de vous
transmettre les documents ci-après désignés :

1^o — Le tableau indiquant les résultats
de l'élection des délégués et suppléants,
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du
2 Août 1875;

2^o — La liste des électeurs sénatoriaux par
ordre alphabétique, dressé en exécution de
l'art. 9 de la même loi;

3^o — La liste d'émargement divisée en 1 cahier ~~distincts~~;

4^o — Les feuilles de pointage au nombre de une;

5^o — Le procès verbal des opérations électorales;

6^o — La notice du candidat élu.

7^o — Une protestation contre les opérations
électorales.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accusé
réception du présent envoi.

Agrezy, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération.

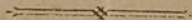
Pour le Ministre de l'Intérieur

J. P. Le Directeur du Personnel et du Secretariat
Le Sous-Directeur,

Luy

Monsieur le Président du Sénat.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 19 MAI 1912



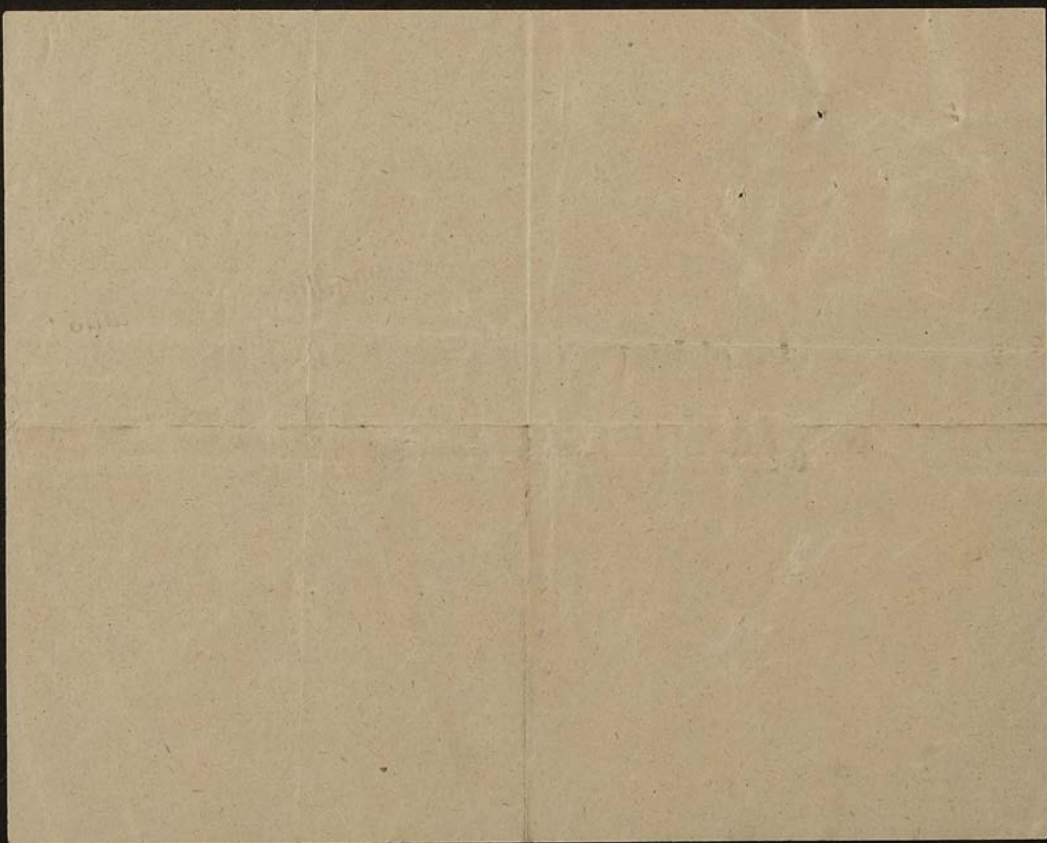
Candidat du Congrès des délégués républicains

~~Laurent Thiéry~~

Conseiller général



BELFORT. — IMP. DE « LA FRONTIÈRE »





Les soussignés, François Husatte,
candidat à l'élection sénatoriale du 19 mai, Gaston Richard,
Jules Japy, et Jean Maître, conseillers généraux et de droit
électeurs sénatoriaux, déclarent demander
l'annulation de l'élection du 19 mai 1912 pour les
motifs suivants :

- 1° La presque totalité des électeurs a voté sans mandat
régulier puisqu'ils tenaient leur délégation de conseils
municipaux qui ont cessé d'exister à la date du 5 mai
1912. C'est un principe absolu de droit commun et de
bon sens que toute délégation personnelle devient nulle
et caduque par la mort naturelle ou civile du mandant.
Les délégués nommés le 14 avril n'avaient plus aucune
qualité pour représenter le 19 mai des conseils qui
n'existaient plus. Cela est d'autant plus évident qu'il ne
s'agit nullement ici d'un mandat donné pour représenter
l'autorité municipale dans une affaire déterminée,
mais d'une délégation personnelle donnée pour voter
au nom des membres du Conseil.
- 2° Du fait de cette désignation opérée le 14 avril et des
changements légaux que le nouveau recensement devait
apporter dans la composition des conseils municipaux

le corps électoral qui a procédé à l'élection du 19 mai n'avait aucunement la composition numérique formellement imposée par la loi. Ainsi le Conseil municipal de Belfort devait être représenté par 15 délégués au lieu de 12, celui de Giromagny par 9 au lieu de 6, Delle par 6 au lieu de 3 etc... et d'ailleurs, plusieurs conseils de petites communes n'avaient droit en réalité qu'à 1 délégué au lieu de 2.

Il est bon d'ajouter que ces irrégularités n'étaient nullement motivées par des circonstances de force majeure, car le délai de 3 mois à dater du décès de M. Bergu n'inspirait que le 24 juin, le gouvernement avait tout le loisir d'attendre les élections municipales pour faire nommer régulièrement les délégués par les nouveaux conseils municipaux en fixant l'élection aux 16 ou 23 juin.

Ces violations de la loi ont été relevées par l'un des soussignés dans un recours pour excès de pouvoir adressé le 22 avril au Conseil d'Etat contre le décret de convocation des électeurs. Les protestataires demandent à la Haute Assemblée de vouloir bien, en toutes circonstances, à valider l'élection jusqu'à ce que le Conseil d'Etat ait statué sur la légalité même du scrutin. Le recours a été communiqué au ministre de l'Intérieur le 7 mai. Le Conseil d'Etat doit être mis en mesure de statuer au plus tôt.

Fait à Belfort le 19 mai 1912

Prosatto
Conseiller municipal
à Belfort

Eschard

conseiller général

Maitre

conseiller général

Jean Lott

conseiller général



Lagnyville (Vorges) 22 mai 1912

Dépt.
annulation de l'élection
Sénatoriale
de Belfort.

Monsieur Le Président du Sénat,

Je proteste contre l'élection sénatoriale
de Belfort et j'espère qu'elle sera invalidée
à l'unanimité après enquête.

Défendant seul et sans comité
une belle et noble cause

« L'Agriculture représentée au Sénat par Centogriultun »,
j'ai posé ma candidature à Belfort le 5 mai
par une affiche contenant programme et
profession de foi qui eut un succès incroyable.
Dit-on

Samеди je descendais à pied du Ballon d'Alsace
à la Gare de Giromagny et recevais de plusieurs

Délégués l'assurance de leur voix.

A dix heures du soir même, à Belfort
j'apprenais qu'une réunion de délégués
avait lieu au village voisin et vu l'heure avancée,
je ne pus, à regret m'y rendre.

Dimanche matin quand ayant pour programme
la profession de foi de chaque côté de mon
baton de pater, en dessous d'une statuette
de Jeanne d'Arc et à côté de deux drapeaux,
me rappelant mon succès à Paris au banquet des
Mairies, je voulus mettre mon porteur à côté
de ceux de mes concurrents, un gendarme s'y
opposa, prétendant que mon programme n'était
ni timbré, ni imprimé et ce ne fut qu'après
avoir essayé de régler le diapason de ma voix
que j'eus l'honneur de voir mon porteur de bulletins,
en arrière, près d'une petite porte où ne passait
presque personne.

En dedans de la grille du Palais dans une
cour immense, les délégués s'agitèrent et
je voulus entrer.

Refus de la part du Gendarme,
pretextant qu'il n'y avait que les délégués
pouvés entrer et que je n'étais que candidat.
Un délégué sortant me dit qu'ils ne m'arrangeraient
pas mal derrière la grille.

Je voulus entrer, carmes, menace, rien n'y fit.
J'admirai même la tenacité du gendarme.
Un autre délégué sort, furieux; il vient me
dire à l'oreille "Fou évadi de Marseille"

J'avais compris, un billet déposé sur la table
à l'entrée de la salle de vote, que j'ai montré
à plusieurs, portait les mêmes petits qualificatifs.

Abasourdi sous le coup, assommé, comme
on dit, je restai un moment pris d'une immense
douleur; j'pensai à ma belle Laure, à Gilbert, je
vais hardiment à la grille: "J'entrerai, m'écriai-je."
"Non, répondit le Gendarme: j'ai l'ordre,
c'est la consigne."
Et je ne pus me défendre contre leur cri de guerre.

Sur plus de 20 témoins, j'en choisis deux qui
promettent de dire la vérité et de s'en tenir

- 1^o M. Edouard Fontanes, chef à la Préfecture
- 2^o M. Gaston Aupele, greffier au Tribunal civil.

Que s'est-il passé dans cette cour interdite
illégalement à un candidat, banne inconnue
jusqu'ici? L'enquête le dira!

Belfort, ville de la Force, de la
Persévérance sera avec honneur, Elle qui
ne doit pas être suspectée recommencer une
élection, selon moi, selon tous les Senateurs,
je l'espère,

une élection entachée de nullité.

Vive la République Française

Veuille agréer,

Monsieur le Président

L'hommage de mon inaltérable dévouement

Jean-Claude Parisot,

ancien maire.

Rédacteur de la République des Taysans

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 19 Mai 1912

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	186
Nombre des votants.....	186
Nombre des suffrages exprimés.....	185

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Chériy
 Prénoms : Laurent
 Qualification, profession, etc. : Publiciste
 Date de la naissance : 29 Juin 1852

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 121

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Hatte François.....	64
M.....	
M.....	
M.....	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. 186

1-57-1908. [7938]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 19 mai 1902
à Belfort, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent douze, le dix-neuf du mois de mai
nous (1) *Carre de Malberg Félix* Président
du tribunal de première instance de Belfort, nous sommes
rendu dans la salle du conseil général à Belfort, Hôtel de la Préfecture
local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Haut-Rhin
convoqué en vertu du décret du 2 avril 1902
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Sablottier* (*François*), né le 24 juin 1829
M. *Montagnon* (*Pierre*), né le 20 avril 1858
M. *Momier* (*Jules*), né le 22 juin 1880
M. *Stouze* (*Pierre*), né le 23 mars 1868

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Plumelour*
(*Pierre*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en ~~une~~ sections de vote, de la manière suivante (1) :

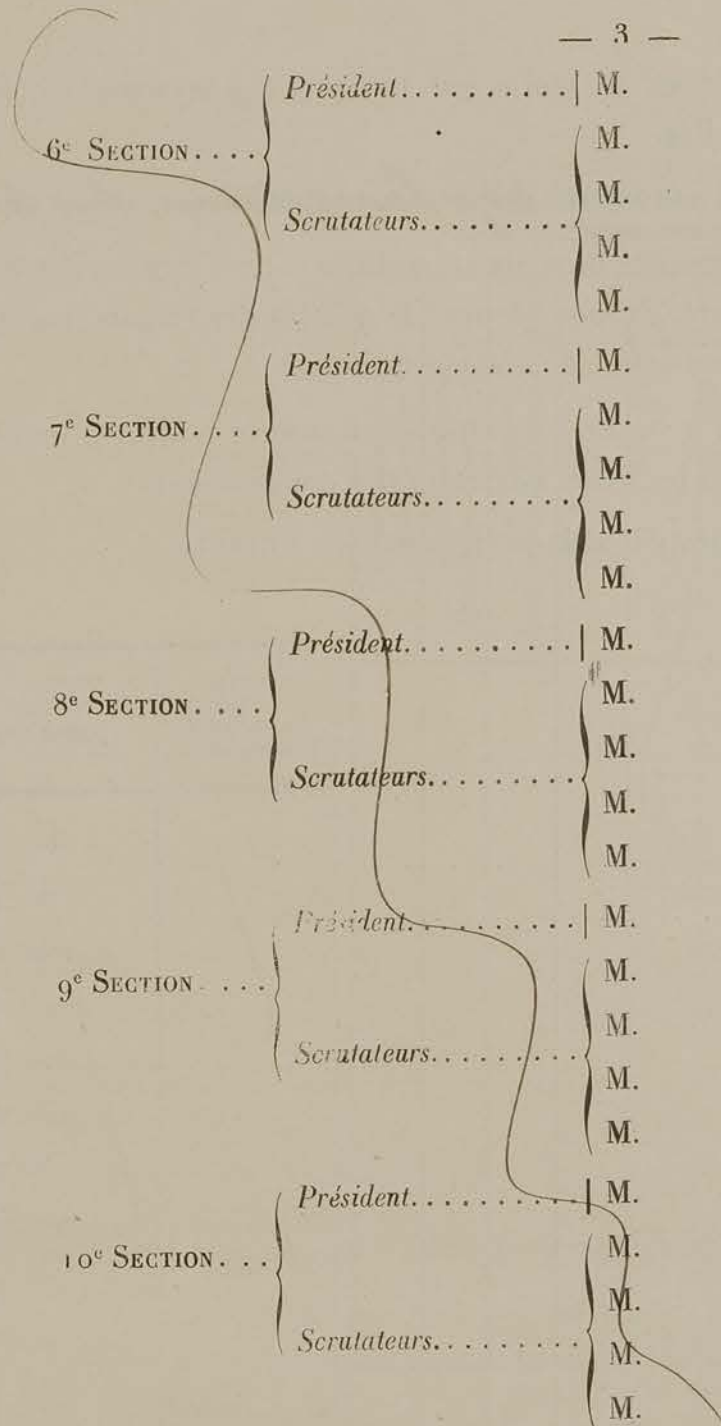
1 ^{re} Section, de la lettre <i>A</i>	à la lettre <i>Z</i>	—	186	électeurs.
2 ^e Section,	—	—	—	—
3 ^e Section,	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président		M. (2)
				M.
		Scruteurs		M.
				M.
2 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scruteurs		M.
				M.
3 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scruteurs		M.
				M.
4 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scruteurs		M.
				M.
5 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scruteurs		M.
				M.



Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un* ———, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à *vingt heures et demie, sous les électeurs ayant pris part au vote.*

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DES BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem																				
3 ^e idem																				
4 ^e idem																				
5 ^e idem																				
6 ^e idem																				
7 ^e idem																				
8 ^e idem																				
9 ^e idem																				
10 ^e idem																				
TOTAUX																				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	186
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	186
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	186

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants	186
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés	185
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	93

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Chérij Laurent</i>	<i>cent vingt et un</i>	<i>121</i>
M. <i>Hosatte François</i>	<i>soixante quatre</i>	<i>64</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>un</i>	<i>1</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Chérij Laurent* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur du Territoire de Belfort.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.



Le ~~président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il~~
serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs
restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée
à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des
opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été
dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres
du bureau ou des sections avaient été
remplacés, il en serait fait mention
ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et
ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
Totaux.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section.....																				
2 ^e <i>idem</i>																				
3 ^e <i>idem</i>																				
4 ^e <i>idem</i>																				
5 ^e <i>idem</i>																				
6 ^e <i>idem</i>																				
7 ^e <i>idem</i>																				
8 ^e <i>idem</i>																				
9 ^e <i>idem</i>																				
10 ^e <i>idem</i>																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

⁽¹⁾ Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

⁽²⁾ Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

⁽³⁾ Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classifier les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

~~Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait
procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d _____ sénateur
restant à nommer.~~

~~Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée
à _____ heures.~~

~~Le Président,~~

~~Les Membres du bureau,~~

~~Le Secrétaire,~~

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
Totaux				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem.																				
3 ^e idem.																				
4 ^e idem.																				
5 ^e idem.																				
6 ^e idem.																				
7 ^e idem.																				
8 ^e idem.																				
9 ^e idem.																				
10 ^e idem.																				
TOTAUX																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾		

(1) Classer les candidats dans ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
 ayant obtenu la pluralité des voix — été proclamé sénateur

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *midi* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n° 3 et 4, la liste d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous le n° 4, les feuilles de pointage;

Sous les n° 5 et 6, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	1	} un
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.		
Bulletins sur papier non blanc.....		
Bulletins portant des signes extérieurs.....		
Bulletins divers.....		

Enfin, sous le n° 6, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau décidé l'annexion et dont le détail suit :

Une protestation des Sieurs Hossatte François, candidat, Richard Gutton, Japy Jules et Maître Jean, Conseillers généraux.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Montagnon

Pharmaceut

Barrois

Fr...

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Canton de Belfort.					
Andelnans	Verrier Joseph		Ouvrard Jean Claude		
Argiésans	Romont François		Roy André		
Banvillars	Rosselot Jules		Rollin Lion		
Bavilliers	Serrey Adrien		Barey François		
Belfort	Quinquerez Jean Baptiste				
	Houbre		Werner		
	Giroud		Stiegler		
	Rang		Jeanneret		
	Hantz				
	Denbel				
	Julien				
	Haegelen				
	Py				
	Juillet				
Wirth					
	Wagner Joseph				
	Pétard				
Bermont	Bermont Joseph		Courtot François Frère		
Botans	Courtot Jules		Courtot Christophle Jules		
Buc	Piquignot Victor fils		Signe Charles François		
Charmois	Plumeleur Pierre		Simon François		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Châtenois	Vermot Arthur Eglin Jean Pierre Marchand Joseph		Zherenot Louis		
Chéremont	Devantoy Emile Boucot Séraphin		Sawageot Emile		
Cravanche	Schwerdfeger Henri Lacreuse François		Valot François		
Danjoutin	Charton Octave Lafette Alfred Vinot Jules Franc Philibert Boulangier Alphonse Besançon Désiré		Besse Jean Balland Charles		
Dorans	Courtot Emile		Gauchet Emile		
Eschêne	Hantz François		Rouche Pierre		
Esvert	Neuhauser Christ Weil Edmond		Chatelot Alphonse		
Gontenelle	Meyer François		Besançon Joseph		
Meroux	Gressot Victor Jacques François		Jacques Gustave		
Moval	Bouillard Alphonse		Bigéard Victor		
Novillard	Besançon Pierre		Deitche Georges		
Ossemont	Bouvier François Clere Pierre		Marchal Léonard		
Perouse	Ewillot Adolphe Follot Edouard		Durieux Edouard		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rechotte	Papon Eugène fils		Courtot Joseph		
Roppe	Chuvot Célestin		Girot Régis		
Salbert	Feltier Jules		Shomme Xavier		
Sevenans	Saglio Florent		Dubail Emile		
Trécludans	Renoux Félicien		Courtot Alphouse		
Urcrey	Ruot François		Ruot Gustave		
Valdoie	Claudet Jean Baptiste		Porcheur Gustave		
	Romond Emile		Boisseau Pierre		
	Chiebaud Léon				
	Voisinet Auguste				
	Cordier Jules				
	Favis Jules				
Vétrigne	Schwalme Sabador		Hongleur Charles		
Vézelois	Saily Alphouse		Bourquard Célestin		
Vourvenans	Clavequin Emile		Clavequin Xavier		
Canton de Delle.					
Beaucourt	Bornique Eugène		Bouillon Emile		
	Grasser Xavier		Bernard Paul		
	Péchin Alfred				
	Mignin Ernest				
	Rigoulot Charles				
	S ^r July Edouard				
	Maillard Léon				
	Ferciot Paul				
	Rolland Paul				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Boron	Courtot Céléstin		Barbier Jules		
Bourogne	Rassimier François Reicheur Gustave		Renoux Xavier Henri		
Brebolle	Fleury Jules		Rouéche Camille		
Brelagne	Duprez Pierre		Frélin Jules		
Chavannatte	Houque Jules		Ritter Alfred		
Chavannes, l. Gds	Gautherat François		Bourquin Emile		
Courcelles	Bidaine François		Manry Xavier		
Courtelevant	Stegmeyer Charles		Graber Joseph		
Croix	Bideaux Céléstin		Bideaux Sylvestre		
Delle	Ex Louis Dumaine André Lalotier François		Burqermeister ^{José} dit Achille.		
Faverois	Cathey Justin		Saibe François		
Ferches, l'Église	Rousse Joseph		Renouard Emile		
Florimont	Stouff Joseph		Stouff Auguste		
Froidesfontaine	De Fontaines Ernest		Guillaumie Jules		
Grandvillars	Viellard Albert Frélichoux Georges Rossat Joseph Bugnard Edouard Pierre Georges Ehervnot Joseph		Laurent Georges Gussot André		
Grosne	Bourgoin Jules		Ronfort Pierre		
Joncherey	Charbonnier Pierre		Maraget André Louis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lebelain	Bélet François		Marchal Joseph		
Lepuis	Coillier Alphonse		Dermineur Louis		
Méziré	Viellard Charles		Clavequin Joseph		
	Saguy François				
Montbouton	Japy Pierre		Prenat Auguste		
Morwillars	Viellard Louis		Faivet Pierre		
	Bermon Florian				
Réchedy	Wallat Emile		Dechaux Grigore		
	Liéthy Célestin				
Recouvrance	Contesse Eugène		René Théophile		
Saint-Dizier	Moinat Joseph		Koenig Adolphe		
	Michelot Emile				
Duarce	Mattin Emile		Friez Edmond		
Chiancourt	Friez Joseph		Joliat Gustave		
Vellescol	Cuisinier Auguste		Marquat Gustave		
Villars-le-Duc	Bideaux Louis		Vallat Eugène de J.		
Canton de Fontaine					
Angeot	Montagnon Célestin		Rouche Charles		
Bessoncourt	Surgand Pierre		Duvernois François		
Bethonvilliers	Bazin Joseph		Montagnon Joseph		
Cunelières	Catté Pierre		Catté Célestin		
Demey	Fleury François		Mouilleseaux François		
Eguenigue	Couviner Joseph		Jourdain Pierre		
Felon	Heidet Eugène		Cordier Célestin		
Fontaine	Shomme Prosper		Gautherat François		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fossemaigne	Grasser Gaston		Picard Salomon		
Frais	Chiebaud Emile		Cayot Gustave		
Sachapelle 1/2 Rougemont.	Besançon Gustave Cacquard Jean Baptiste		Picard Samuel		
Sacolonge	Guittard Pierre		Reyeumann Pierre		
Sagrangé	Fromageot Achille		Serusclat Père		
Sarivière	Néouze Pierre		Seigeot Eugène		
Menoncourt	Montagnon Jules		Py Joseph		
Montreux-Chatz	Helmingier Georges Schoettel Charles		Besançon Alphonse		
Petit-Croix	Devillard Joseph		Rossé Marcellin		
Phassans	Houmaine Edouard		Senez Jules		
Reppe	Mouhay Edouard		Bairat Albin		
Saint-Germain	Bobay Pierre		Délémont Edouard		
Vauthiermont	Frossard François		Fretier Edmond		
Canton de Giromagny.					
Anjouley	Cournier Pierre Monnier Joseph		Angelmann Pierre		
Nouvelles-Bas	Girardey Emile Novier Joseph		Sarazin Adolphe		
Nouvelles-Haut	Bornique Eugène Lamboley Lion		Sacreuse Joseph de Sylvain.		
Bourq	Chaboz Amiel		Sauvageot Marcel		
Chaux	Didier Louis Marcotte Charles		Bardot Jules Victor		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Eloie	Oriez Jules		Baillly Léon		
Etueffont. Bas	Zeller René Weiss Paul		Bégué Eugène		
Etueffont. Haut	Fleury Xavier Monnier Jules		François Julien		
Evette	Jardot Alexis Marconnot Emile		Peltier Constant		
Gizomagny	Warnod Paul Laury Léon Portet Louis Morté Camille Pflieger Jules Humbert Xavier		Canal Emile Roy Emile		
Grosagny Lachapelle 1/2 Chaux	Chapuis Jules Marconnot Alexandre Marchand Joseph		Marchand Joseph Marchand Alexandre Emile		
Lamadelleine	Leimbacher Guillaume		Leimbacher Julien		
Lepuix	Lounier Edouard Demouge Emile Vauclair Eugène		Grille Prosper		
Petitmagny	Marchal Alphonse		Reiniche Louis		
Riezvermont	Piot Joseph		Chappuis J ^m B ^{te}		
Rougegoulte	Jeanninot J ^m B ^{te} Perrot Hippolyte		Jeanrichard Joseph		
Sermamagny	Girardey Emile Millet Vincent		Erabac Jean Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vescemont	Chevillon Joseph Canal Constant Canton de Rougemont- le-Château.		Marchal Joseph		
Leval	Guenin Jules		Guenin François		
Petitefontaine	Mathieu François		Choffin Edouard		
Romagny	Mang Justin		Heidet Pierre ^{frs}		
Rougemont- le-Château.	Winckler Louis Christien Jules Renillard Ernest		Montaron Jules		

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Belfort, le 20 avril 1912.
 P. de Préfet
 Le Secrétaire Général Délégué,
 Emu

Haut-Rhin

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	BAZIN Pierre	Délégué Bethonvilliers.	MONTAGNON Joseph	
2	BELET François	.. Lebetain.	MARCHAL Joseph	
3	BERMON Florian	.. Morvillars.	FAIVET Pierre	
4	BERMONT Joseph	.. Bermont.	COURTOT-FRESSE F ^{ois}	
5	BESANCON Désiré	.. Danjoutin.	{ BESSE Jean BALLAND Charles	
6	BESANCON Gustave	.. Lachapelle S/S Rout	PICARD Samuel	
7	BESANCON Pierre	.. Novillard.	DEITCHE Georges	
8	BIDAINE François	.. Courcelles.	MARY Xavier	
9	BIDAUX Louis	.. Villars-le-Sec.	VALLAT Eugène de J ⁿ	
10	BIDEAUX Célestin	.. Croix.	BIDEAUX Sylvestre	
11	BOBAY Pierre	.. St Germain.	DELEMONT Edouard	
12	BORNEQUE Eugène	.. Beaucourt.	{ BOUILLON Emile BERNARD Paul	
13	BORNEQUE Eugène	.. Auxelles-Haut.	LACREUSE Joseph de Sylvain.	
14	BOUCOT Séraphin	.. Chèvremont.	SAUVAGEOT Emile	
15	BOUILLARD Alphonse	.. Moval.	BIGEARD Victor	
16	BOULANGER Alphonse	.. Danjoutin.	{ BESSE Jean BALLAND Charles	
17	BOURGOIN Jules	.. Grosne.	RONFORT Pierre	
18	BOUVIER Alfred	Conseiller général Fontaine.		
19	BOUVIER François	Délégué Offemont.	MARCHAL Léonard	
20	BUGNARD Edouard	.. Grandvillars.	{ LAURENT Georges GRESSOT André	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.</small>	OBSERVATIONS.
21	CANAL Constant	Délégué Vescemont.	MARCHAL Joseph	
22	CATTE Pierre	.. Cunelières.	CATTE Célestin	
23	CATTEY Justin	.. Faverois.	LAI BE François.	
24	CHABOZ Anicet	.. Bourg	SAUVAGEOT Marcel	
25	CHAPUIS Jules	.. Grosnagny	MARCHAND Joseph	
26	CHARBONNIER Pierre	.. Joncheray	MARAGET André	
27	CHARDOILLET Adolphe	Conseiller général		
28	CHARTON Octave	.. Danjoutin	BESSE Jean BALLAND Charles	
29	CHEVIRON Joseph	.. Vescemont	MARCHAL Joseph	
30	CHRETIEN Jules	.. Rougemont le Chateau	MONTAVON Jules	
31	CLAUDEL Jean B ^{te}	.. Valdoie	PORCHEUR Gustave BOISSEAU Pierre	
32	CLAVEQUIN Emile	.. Vourvenans.	CLAVEQUIN Xavier	
33	CLERC Pierre	.. Offemont.	MARCHAL Léonard	
34	CONTESSE Eugène	.. Recouvrance.	RENE Théophile	
35	CORDIER Jules	.. Valdoie	PORCHEUR Gustave BOISSEAU Pierre	
36	COURTOT Célestin	.. Boron.	BARBIER Jules	
37	COURTOT Emile	.. Dorans.	GAUCHET Emile.	
38	COURTOT Jules	.. Botans	COURTOT Théophile	
39	CUISINIER Auguste	.. Vellescot	MARQUAT Gustave	
40	DEMOUGE Emile	.. Lepuix-Gy	GRILLE Prosper.	
41	DEUBEL Léon	.. Belfort.	Janneret STIEGLER WERNER	
42	DEVANTOY Emile	.. Chèvremont.	SAUVAGEOT Emile	
43	DEVILLARD Joseph	.. Petit-Croix	RASSE Marcellin.	
44	DIDIER Louis	.. Chaux	BARDOT Jules	
45	DUMAINE André	.. Delle	BURGMEISTER Fois	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
46	DUPREZ Pierre	Délégué Bretagne.	FRELIN Jules	
47	EGLIN Jean Pierre	.. Chatenois.	THEVENOT Louis	
48	EHRARD Gaston	Conseiller général Rougemont-l'X-Chat ^{au}		
49	FERCIOT Paul	Délégué Beaucourt.	BOILLON Emile BERNARD Paul	
50	FLEURY François	.. Denney.	MOUILLESEUX Fois	
51	FLEURY Jules	.. Brebotte.	ROUECHE Camille.	
52	FLEURY Xavier	.. Etueffont-Haut	FRANCOIS Julien	
53	FOLLOT Edouard	.. Perouse.	DURIAUX Edouard	
54	FONTAINE(De) Ernest	.. Froidfontaine.	GUILLAUME Jules.	
55	FRANC Philibert.	.. Danjoutin.	BESSE Jean BALLAND Charles	
56	PRELECHOUX Georges	.. Grandvillars.	LAURENT Georges GRESSOT André	
57	FRIEZ Joseph	.. Thiñacourt.	JOLIAT Gustave	
58	FROMAGEOT Achille	.. Lagrange	SERUSCLAT Pierre	
59	FROSSARD François	.. Vauthiermont.	FRETIER Edouard	
60	GAUTHERAT François	.. Chavannes-l-Grands	BOURQUIN Emile	
61	GIRARDEY Emile	.. Auxelles-Bas.	SARAZIN Adolphe.	
62	GIRARDEZ Louis	.. Sermamagny.	TRABAC Jean Pierre	
63	GIROUD Paul	.. Belfort.	Jeanneux STIEGLER WERNER	
64	GRASSER Gaston	.. Foussemagne	PICARD Salomon.	
65	GRASSER Xavier	.. Beaucourt.	BOUILLON Emile BERNARD Paul	
66	GRESSOT Victor	.. Meroux.	JACQUES Gustave	
67	GUENIN Jules	.. Leval.	GUENIN François.	
68	GUITTARD Pierre	.. Lacollonge.	REYENMANN Pierre	
69	HANTZ François	.. Eschêne.	ROUECHE Pierre.	
70	HANTZ Julien	.. Belfort.	Jeanneux STIEGLER WERNER	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	HEIDET Eugène	Délégué Felon.	CORDIER Célestin.	
72	HELMINGER Georges	.. Montreux-Château.	BESANCON Alphonse.	
73	HOUBRE François	.. Belfort.	<i>Jeanneret</i> STIEGLER WERNER	
74	HOUGNE Jules	.. Chavannatte	RITTER Alferd	
75	HOUMAIRE Edouard	.. Phaffans.	LENEZ Jules.	
76	HUMBERT Xavier	.. Giromagny.	CANAL Emile ROY Emile	
77	JACQUES François	.. Meroux.	JACQUES Gustave.	
78	JAPY Jules	Conseiller général. Delle.		
79	JAPY Robert <i>Pierre</i>	Délégué Montbouton.	PRENAT Auguste.	
80	JARDOT Alexis.	.. Evette.	PELTIER Constant.	
81	JEANNENOT Jean B ^{te}	.. Rougegoutte	JEANRICHARD Joseph.	
82	JUILLET Jules	.. Belfort.	<i>Jeanneret</i> STIEGLER WERNER	
83	JULG Docteur	.. Beaucourt.	BOUILLON Emile BERNARD Paul	
84	JULIEN Edmond	.. Belfort.	<i>Jeanneret</i> STIEGLER WERNER	
85	LABLOTIER François	.. Delle.	BURGERMEISTER Fois	
86	LACREUSE François.	.. Cravanche	VALOT François.	
87	LAFETTE Alfred	.. Danjoutin	BESSE Jean BALLAND Charles	
88	LAILY Alphonse	.. Vézelois.	BOURQUARD Célestin	
89	LAMBOLEY Léon	.. Auxelles-Haut.	LACREUSE J ^h de Sylvain.	
90	LAURY Léon	.. Giromagny.	CANAL Emile ROY Emile.	
91	LEIMBACHER Guillaume	.. Lanadeleine	LEIMBACHER Julien	
92	LEX Louis	.. Delle	BURGERMEISTER Fois	
93	LHOMME Prosper	.. Fontaine.	GAUTHERAT François	
94	LIEPHY Celestin	.. Rechésy.	DECHAUX Grégoire.	
95	LOILLIER Alphonse	.. Lepuix-Delle	DERMINEUR Louis.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	MAILLARD Léon	Délégué Beaucourt	BOUILLON Emile BERNARD Paul	
97	MAITRE Jean	Conseiller général Delle		
98	MANG Justin	Délégué Romagny	HEIDET Pierre fois	
99	MARCHAL Alphonse	.. Petitmagny.	REINICHE Louis	
100	MARCHAND Joseph	.. Chatenois.	THEVENOT Louis.	
101	MARCHAND Joseph	.. Lachapelle s/S CH.	MARCHAND Alexandre	
102	MARCONNOT Alexandre	.. .id.	MARCHAND Alexandre	
103	MARCONOT Emile	.. Rvette	PELTIER Constant.	
104	MARCOTTE Charles	.. Chaux.	BARDOT Jules.	
105	MATHIEU François	.. Petitefontaine.	CHOFFIN Edouard	
106	MATTIN Emile	.. Suarce	FRIEZ Edmond	
107	MEGNIN Ernest	.. Beaucourt	BOUILLON Emile BERNARD Paul	
108	MEYER François	.. Fontenelle	BESANCON Joseph.	
109	MICHELAT Emile	.. St-Dizier	RENE Théophile	
110	MILLET Vincent	.. Sermamagny	TRABAC JeanPierre	
111	MOINAT Joseph	.. StDizier	RENE Théophile	
112	MONNIER Joseph	.. Anjoutey	ANGELMANN Pierre	
113	MONNIER Jules	.. Etueffont-Haut	FRANCOIS Julien	
114	MONTAGNON Jules	.. Menoncourt	PY Joseph	
115	MONTAGNON ^{Célestin} Pierre	.. Angeot.	ROUECHE Charles	
116	MORTE Camille	.. Giomagny	CANAL Emile ROY Emile	
117	MOUHAY Edouard	.. Reppe	BAIRET Célestin.	
118	NAEGELEN Joseph	.. Belfort	JEANNET STIEGLER WERNER	
119	NEOUZE Pierre	.. Larivière	SEIGEOT Eugène	
120	NEUHAUSER Christ	.. Essert	CHATELOT Alphonse.	

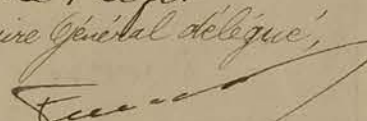
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
121	NOVIER Joseph	Délégué Auxelles-Bas	SARAZIN Pierre	
122	ORIEZ Jules	.. Eloie	BAILLY Léon	
123	PAICHEUR Gustave	.. Bourogne	RENOUX Xavier d'Henri	
124	PAPON Eugène	.. Réchotte	COURTOT Joseph	
125	PARIS Jules	.. Valdoie	{ PORCHEUR Gustave	
126	PECHIN Alfred	.. Beaucourt	{ BOISSEAU Pierre BOUILLON Emile	
127	PELTIER Jules	.. Salbert	BERNARD Paul	
128	PEQUIGNOT Victor	.. Buc	LHOMME Xavier	
129	PERREY Adrien	.. Bavilliers	SIGNE Charles	
130	PERROT Hippolyte	.. Rougegoutte	BAREY François	
131	PETARD Joseph	.. Belfort	JEANRICHARD Joseph	
132	PFLIEGER Jules	.. Girromagny	{ JEANNERET STIEGLER WERNER	
133	PIERRE Georges	.. Grandvillars	{ CANAL Emile ROY Emile	
134	PIOT Joseph	.. Riervescemont	{ LAURENT Georges GRESSOT André	
135	PLUMELEUR Pierre	.. Charmois	CHAPPUIS Jean-Bte	
136	PORTET Louis	.. Girromagny	SIMON François	
137	PY Emile	.. Belfort	{ CANAL Emile ROY Emile Jeanneret STIEGLER WERNER	
138	QUIQUEREY JeanBte	.. Bavilliers	BAREY François	
139	RANG Ernest	.. Belfort	{ Jeanneret STIEGLER WERNER	
140	RASSIMIER François	.. Bourogne	RENOUX Xavier	
141	RENOUX Félicien	.. Trétudans	COURTOT Alphonse	
142	REUILLARD Ernest	.. Rougement-le-Cha ^{au}	MONTAVON Jules	
143	RIGOULOT Charles	.. Beaucourt	{ BOUILLON Emile BERNARD Paul	
144	ROLLAND Paul	.. Beaucourt	{ BOUILLON Emile BERNARD Paul	
145	ROMOND Emile	.. Valdoie	{ PORCHEUR Gustave BOISSEAU Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
146	ROMONT François	Délégué Argiésans	ROY André	
147	ROSSAT Joseph	.. Grandvillars	LAURENT Georges GRESSOT André	
148	ROSSELOT Jules	.. Banvillars	ROLLIN Léon	
149	ROUSSE Joseph	.. Feche l'Eglise	RENOUARD Emile	
150	RUOT François	.. Urcerey	RUOT Gustave	
151	SAGEY François	.. Méziré	CLAVEQUIN Joseph	
152	SAGLIO Florent	.. Sevenans	DUBAIL Emile	
153	SCHAD Christ	Conseiller général Belfort		
154	SCHNEIDER Charles	Député		
155	SCHOETTEL Charles	Délégué Montreux-Chateau	BESANCON Alphonse	
156	SCHWAIM Salvador	.. Vétrigne	HONGLEUR Charles	
157	SCHWERDFEGER Henri	.. Cravanche	VALOT François	
158	STEGMEYER Charles	.. Courtelevant	GRABER Joseph	
159	STOUFF Joseph	.. Florimont	STOUFF Auguste	
160	SURGAND Pierre	.. Bessoncourt	DUVERNOIS François	
161	TACQUARD JeanB ^{te}	.. Lachapelle-s/-Roug ^t	PICARD Samuel	
162	THEVENOT Joseph	.. Grandvillars	LAURENT Georges GRESSOT André	
163	THIEBAUT Emile	.. Frais	CAYOT Gustave	
164	THIEBAUT Léon	.. Valdoie	PORCHEUR Gustave BOISSEAU Pierre	
165	THIERY Laurent	Conseiller général Belfort		
166	THURIOT Célestin	Délégué Roppe	GIROT Régis	
167	TOURNIER Edouard	.. Lepuix-Gy	GRILLE Prosper	
168	TOURNIER Joseph	.. Eguenigue	JOURDAIN Pierre	
169	TOURNIER Pierre	.. Anjoutey	ANGELMANN Pierre	
170	TURILLOT Adolphe	.. Pérouse	DURIAUX Edouard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
171	VAUCLAIR Eugène	Délégué Lepuix-Gy	GRILLE Prosper	
172	VERMOT Arthur	.. Chatenois	THEVENOT Louis	
173	VERRIER Joseph	.. Andelnans	OEUVRARD Jean Cde	
174	VIELLARD Albert	.. Grandvillars	LAURENT Georges GRESSOT André	
175	VIELLARD Charles	.. Méziré	CLAVEQUIN Joseph	
176	VIELLARD Louis	.. Morvillars	FAIVET Pierre	
177	VINOT Jules	.. Danjoutin	BESSE Jean BALLAND Charles	
178	VOISINET Auguste	.. Valdoie	PORCHEUR Gustave BOISSEAU Pierre	
179	WAGNER Joseph	.. Belfort	JEANNERET STIEGLER WERNER	
180	WALLAT Emile	.. Rechésy	DECHAUX Grégoire	
181	WARNOD Paul	.. Gironmagny	CANAL Emile ROY Emile	
182	WEIL Edmond	.. Essert	CHATELOT Alphonse	
183	WEISS Paul	.. Etueffont-Bas	BEGUE Eugène	
184	WINCKLER Emile	.. Rougemont-le-Château	MONTAVON Jules	
185	WIRTH Martin	.. Belfort	JEANNERET STIEGLER WERNER	
186	ZELLER René	.. Etueffont-Bas	BEGUE Eugène	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Belfort, le 7 Mai 1912.

P. Le Préfet
Le Secrétaire Général délégué,


MODÈLE n° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 1 à 186 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 7 Mai 1912 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	BAZIN Pierre Titulaire		<i>[Signature]</i>			
2	BELET François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
3	BERMON Florian Titulaire	<i>Fairst Pierre</i>	<i>[Signature]</i>			
4	BERMONT Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
5	BESANCON Désiré Titulaire		<i>[Signature]</i>			
6	BESANCON Gustave Titulaire		<i>[Signature]</i>			
7	BESANCON Pierre Titulaire		<i>[Signature]</i>			
8	BIDAINE François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
9	BIDAU Louis Titulaire		<i>[Signature]</i>			
10	BIDEAUX Célestin Titulaire		<i>[Signature]</i>			
11	BOBAY Pierre Titulaire		<i>[Signature]</i>			
12	BORNEQUE Eugène Titulaire	BOUILLON Emile	<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	BORNEQUE Eugène Titulaire		<i>J.B.</i>			
14	BOUCOT Séraphin Titulaire		<i>J.B.</i>			
15	BOUILLARD Alphonse Titulaire		<i>J.B.</i>			
16	BOULANGER Alphonse Titulaire		<i>J.B.</i>			
17	BOURGOIN Jules Titulaire		<i>J.B.</i>			
18	BOUVIER Alfred Conseiller général.		<i>J.B.</i>			
19	BOUVIER François Titulaire		<i>J.B.</i>			
20	BUGNARD Edouard Titulaire		<i>J.B.</i>			
21	CANAL Constant Titulaire		<i>J.B.</i>			
22	CATTE Pierre Titulaire		<i>J.B.</i>			
23	CATTEY Juston Titulaire		<i>J.B.</i>			
24	CHABOZ Anicet Titulaire		<i>J.B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	CHAPUIS Jules Titulaire		<i>JH.</i>			
26	CHARBONNIER Pierre Titulaire		<i>JH.</i>			
27	CHARDOILLET Adolphe Conseiller général		<i>JH.</i>			
28	CHARTON Octave Titulaire		<i>JH.</i>			
29	CHEVIRON Joseph Titulaire		<i>JH.</i>			
30	CHRETIEN Jules Titulaire	<i>Moutaron Jules</i>	<i>JH.</i>			
31	CLAUDEL Jean B ^{te} Titulaire		<i>JH.</i>			
32	CLAVEQUIN Emile Titulaire		<i>JH.</i>			
33	CLERC Pierre Titulaire		<i>JH.</i>			
34	CONTESSE Eugène Titulaire		<i>JH.</i>			
35	CORDIER Jules Titulaire		<i>JH.</i>			
36	COURTOT Célestin Titulaire		<i>JH.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	COURTOT Emile Titulaire		<i>[Signature]</i>			
38	COURTOT Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			
39	CUISINIER Auguste Titulaire		<i>[Signature]</i>			
40	DEMOUGE Emile Titulaire		<i>[Signature]</i>			
41	DEUBEL Léon Titulaire		<i>[Signature]</i>			
42	DEVANTOY Emile Titulaire		<i>[Signature]</i>			
43	DEVILLARD Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
44	DIDIER Louis Titulaire		<i>[Signature]</i>			
45	DUMAINE André Titulaire		<i>[Signature]</i>			
46	DUPREZ Pierre Titulaire		<i>[Signature]</i>			
47	EGLIN Jean p ^{re} Titulaire		<i>[Signature]</i>			
48	EHRARD Gaston Conseiller général		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	FERCIOT Paul Titulaire		<i>FF.</i>			
50	FLEURY François Titulaire		<i>FF.</i>			
51	FLEURY Jules Titulaire		<i>FF.</i>			
52	FLEURY Xavier Titulaire		<i>FF.</i>			
53	FOLLOT Edouard Titulaire		<i>FF.</i>			
54	FONTAINE (De) Ernest Titulaire		<i>FF.</i>			
55	FRANC Philibert Titulaire		<i>FF.</i>			
56	FRELECHOUX Georges Titulaire		<i>FF.</i>			
57	FRIEZ Joseph Titulaire		<i>FF.</i>			
58	FROMAGEOT Achille Titulaire		<i>FF.</i>			
59	FROSSARD François Titulaire		<i>FF.</i>			
60	GAUTHERAT François Titulaire		<i>FF.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	GIRARDEY Emile Titulaire		<i>[Signature]</i>			
62	GIRARDEZ Louis Titulaire		<i>[Signature]</i>			
63	GIROUD Paul Titulaire		<i>[Signature]</i>			
64	GRASSER Gaston Titulaire		<i>[Signature]</i>			
65	GRASSER Xavier Titulaire		<i>[Signature]</i>			
66	GRESSOT Victor Titulaire		<i>[Signature]</i>			
67	GUENIN Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			
68	GUITTARD Pierre Titulaire		<i>[Signature]</i>			
69	HANTZ François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
70	HANTZ Julien Titulaire		<i>[Signature]</i>			
71	HEIDET Eugène Titulaire		<i>[Signature]</i>			
72	HELMINGER Georges Titulaire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	HOUBRE François Titulaire		<i>JH</i>			
74	HOUGNE Jules Titulaire		<i>JH</i>			
75	HOUMAIRE Edouard Titulaire		<i>JH</i>			
76	HUMBERT Xavier Titulaire		<i>JH</i>			
77	JACQUES François Titulaire		<i>JH</i>			
78	JAPY Jules Conseiller général		<i>JH</i>			
79	JAPY Robert Pierre Titulaire		<i>JH</i>			
80	JARDOT Alexis Titulaire		<i>JH</i>			
81	JEANNENOT Jean B ^{te} Titulaire		<i>JH</i>			
82	JUILLET Jules Titulaire		<i>JH</i>			
83	JULG Docteur Titulaire		<i>JH</i>			
84	JULIEN Edmond Titulaire		<i>JH</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	LABLOTIER François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
86	LACREUSE François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
87	LAFETTE Alfred Titulaire		<i>[Signature]</i>			
88	LAILY Alphonse Titulaire		<i>[Signature]</i>			
89	LAMBOLEY Léon Titulaire		<i>[Signature]</i>			
90	LAURY Léon Titulaire		<i>[Signature]</i>			
91	LEIMBACHER Guillaume Titulaire		<i>[Signature]</i>			
92	LEX Louis Titulaire		<i>[Signature]</i>			
93	LHOMME Prosper Titulaire		<i>[Signature]</i>			
94	LIETHY Célestin Titulaire		<i>[Signature]</i>			
95	LOILLIER Alphonse Titulaire		<i>[Signature]</i>			
96	MAILLARD Léon Titulaire		<i>[Signature]</i>			


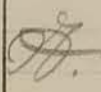




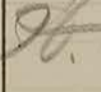
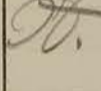
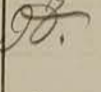

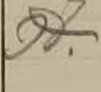

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	MAITRE Jean Conseiller général		<i>J.</i>			
98	MANG Justin Titulaire		<i>J.</i>			
99	MARCHAL Alphonse Titulaire		<i>J.</i>			
100	MARCHAND Joseph Titulaire		<i>J.</i>			
101	MARCHAND Joseph Titulaire		<i>J.</i>			
102	MARCONNOT Alexandre Titulaire		<i>J.</i>			
103	MARCONOT Emile Titulaire		<i>J.</i>			
104	MARCOTTE Charles Titulaire		<i>J.</i>			
105	MATHIEU François Titulaire		<i>J.</i>			
106	MATTIN Emile Titulaire		<i>J.</i>			
107	MEGNIN Ernest Titulaire		<i>J.</i>			
108	MAYER François Titulaire		<i>J.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	MICHELAT Emile Titulaire		<i>[Signature]</i>			
110	MILLET Vincent Titulaire		<i>[Signature]</i>			
111	MOINAT Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
112	MONNIER Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
113	MONNIER Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			
114	MONTAGNON Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			
115	Montagnon Célestin Titulaire		<i>[Signature]</i>			
116	MORTE Camille Titulaire		<i>[Signature]</i>			
117	MOUHAY Edouard Titulaire		<i>[Signature]</i>			
118	NAEGELEN Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
119	NEOUZE Pierre Titulaire		<i>[Signature]</i>			
120	NEUHAUSER Christ Titulaire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au	au	au	
			1 ^{er} tour de scrutin.	2 ^e tour de scrutin.	3 ^e tour de scrutin.	
121	NOVIER Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
122	ORIEZ Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			
123	PAICHEUR Gustave Titulaire		<i>[Signature]</i>			
124	PAPON Eugène Titulaire		<i>[Signature]</i>			
125	PARIS Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			
126	PECHIN Alfred Titulaire		<i>[Signature]</i>			
127	PELTIER Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			
128	PEQUIGNOT Victor Titulaire		<i>[Signature]</i>			
129	PERREY Adrien Titulaire		<i>[Signature]</i>			
130	PERROT Hippolyte Titulaire		<i>[Signature]</i>			
131	PETARD Joseph Titulaire	<i>Werner Emile</i>	<i>[Signature]</i>			
132	PFLIEGER Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	PIERRE Georges Titulaire		<i>[Signature]</i>			
134	PIOT Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
135	PLUMELEUR Pierre Titulaire		<i>[Signature]</i>			
136	PORTET Louis Titulaire		<i>[Signature]</i>			
137	PY Emile Titulaire		<i>[Signature]</i>			
138	QUIQUERRY Jean ^{te} Titulaire		<i>[Signature]</i>			
139	RANG Ernest Titulaire		<i>[Signature]</i>			
140	RASSIMIER François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
141	RENOUX Félicien Titulaire		<i>[Signature]</i>			
142	REUILLARD Ernest Titulaire		<i>[Signature]</i>			
143	RIGOULOT Charles Titulaire		<i>[Signature]</i>			
144	ROLLAND Paul Titulaire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	ROMOND Emile Titulaire		<i>[Signature]</i>			
146	ROMONT François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
147	ROSSAT Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
148	ROSSELOT Jules Titulaire		<i>[Signature]</i>			
149	ROUSSE Joseph Titulaire		<i>[Signature]</i>			
150	RUOT François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
151	SAGEY François Titulaire		<i>[Signature]</i>			
152	SAGLIO Florent Titulaire		<i>[Signature]</i>			
153	SCHAD Christ Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
154	SCHNEIDER Charles Député		<i>[Signature]</i>			
155	SCHOETTEL Charles Titulaire		<i>[Signature]</i>			
156	SCHWALM Salvador Titulaire		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	SCHWERDFEGER Henri Titulaire					
158	STEGMEYER Charles Titulaire					
159	STOUFF Joseph Titulaire					
160	SURGAND Pierre Titulaire					
161	TACQUARD Jean B ^{te} Titulaire					
162	THEVENOT Joseph Titulaire					
163	THIEBAUT Emile Titulaire					
164	THIEBAUT Léon Titulaire					
165	THIERY Laurent Conseiller général					
166	THURIOT Célestin Titulaire					
167	TOURNIER Edouard Titulaire					
168	TOURNIER Joseph Titulaire					

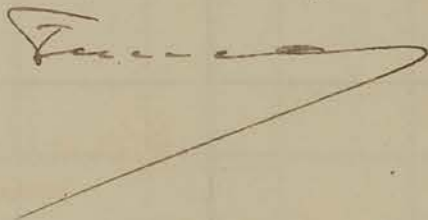
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	TOURNIER Pierre Titulaire		<i>JH.</i>			
170	TURILLOT Adolphe Titulaire		<i>JH.</i>			
171	VAUCLAIR Eugène Titulaire		<i>JH.</i>			
172	VERMOT Arthur Titulaire		<i>JH.</i>			
173	VERRIER Joseph Titulaire		<i>JH.</i>			
174	VIELLARD Albert Titulaire		<i>JH.</i>			
175	VIELLARD Charles Titulaire		<i>JH.</i>			
176	VIELLARD Louis Titulaire		<i>JH.</i>			
177	VINOT Jules Titulaire		<i>JH.</i>			
178	VOISINET Auguste Titulaire		<i>JH.</i>			
179	WAGNER Joseph Titulaire		<i>JH.</i>			
180	WALLAT Emile Titulaire	<i>Déchaux Grégoire</i>	<i>JH.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	WARNOD Paul Titulaire					
182	WEIL Edmond Titulaire					
183	WEISS Paul Titulaire					
184	WINCKLER Emile Titulaire					
185	WIRTH Martin Titulaire					
186	ZELLER René Titulaire					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quatre vingt six électeurs.

A Belfort , le 13 Mai — 1912.

Le Préfet,
Le Secrétaire général délégué

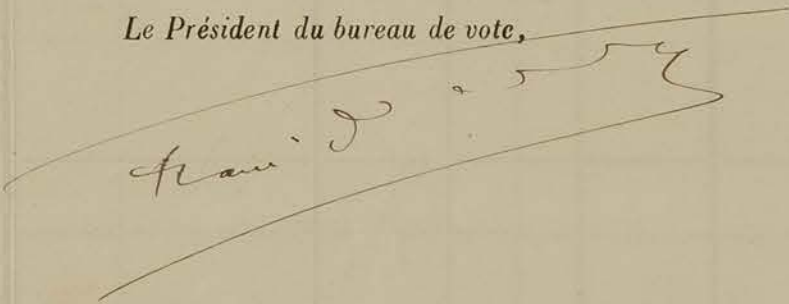


ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent quatre vingt six — émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

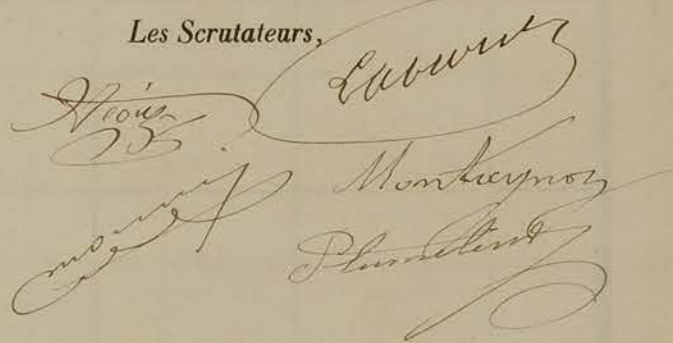
_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



C. 128-3.

Haut-Rhin.

Élection sénatoriale

M. Chiezy

Année 1912.

Sam Rhy

Sam

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE *Section municipal du 19 mai 1912*

NOMS ET PRÉNOMS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110
<i>Chéri Laurent</i>											
<i>Hubert François</i>											
<i>Bulletin blanc</i>	!										
<i>Chéri Laurent</i>		!									

C. C. 1912. IMP. J.-B. SCHMITZ ET FILS. — BELFORT

A *Belfort*, le *11 mai 1912*.
 LES SCRUTATEURS, *Sabourz*